

Un rectangle est défini dans le dictionnaire de la façon suivante :

« Un rectangle est un quadrilatère dont les quatre angles sont droits. »

1. Un quadrilatère qui possède deux angles droits est-il un rectangle ? Justifier.
2. Dans une classe de CE2, une enseignante demande à ses élèves de compléter la phrase suivante :
« Un rectangle est un quadrilatère dont ... ». Voici deux réponses proposées :
Élève A : « Un rectangle est un quadrilatère dont les côtés opposés sont de même longueur ».
Élève B : « Un rectangle est un quadrilatère dont les diagonales sont de même longueur ».
 - (a) Préciser en quoi la réponse de l'élève A ne pourrait pas être admise comme définition mathématique du rectangle.
 - (b) Préciser en quoi la réponse de l'élève B ne pourrait pas être admise comme définition mathématique du rectangle.
3. Qu'elle est la nature d'un rectangle dont les diagonales sont perpendiculaires ?
4. En s'appuyant sur le codage du quadrilatère ci-après dessiné à main levée, préciser la nature du quadrilatère en question en justifiant la réponse.

